

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre le 16 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Claude NEF, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Etaient présents : MM. Agras, Bourdieu, Carpentier, Cominotti, Grux et Nef, et Mmes Lapeyrère, Mascarenc, Maurens et Pérès

Procurations : Mme Petit (procuration à Mme Pérès) et M. Knepper (procuration à M. Nef)

Excusés : MM. De Prada et Espiet

Absents : Mme Kauffmann

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : M. Pierre AGRAS

A L'ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25/11/2024

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2024 : sans objet.

Approbation unanime

2 – SALLE DE SPORTS : DETR 2025 et plan de financement

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée l'avancée du projet d'aménagement de la salle de sports. Le maître d'œuvre A3+ présente un projet pour la tranche 1 dont l'enveloppe est estimée à **847 650.00 € HT**, soit 1 017 180.00 € TTC dont 697 650.00 € HT de travaux et 150 000 € HT d'études.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'arrêter l'enveloppe prévisionnelle de la tranche 1 (lots 1 à 3) à 847 650.00 € HT.
 - de solliciter les subventions suivantes :
 - **381 442.50 € HT** (45 % du montant HT de la tranche 1) au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux **auprès de l'Etat**,
 - **84 765.00 € HT** (10 % du montant HT de la tranche 1) au titre du Fonds régional d'intervention **auprès du conseil régional Occitanie**,
 - **50 000.00 € HT** (5.90 % du montant HT de la tranche 1) **auprès du conseil départemental**,
 - **140 000.00 € HT** (16.52 % du montant HT de la tranche 1) **auprès de l'Agence nationale du Sport**
- La part restante à la charge de la commune s'élève à **191 442.50 € HT**.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Approbation unanime

3 – QUESTIONS DIVERSES

- **Voyage scolaire** : M. le Maire donne lecture des différents messages de la directrice de l'école primaire sollicitant la commune pour une subvention afin de financer un voyage scolaire pour 59 enfants dont 43 de la commune de Castéra-Verduzan. Le coût total de ce voyage est de 14 219 € ; Proposition d'une aide de 2 000 € : accord unanime ;
- **Ressources humaines** : M. le Maire informe l'assemblée de la prochaine règle de remplacement des agents : un agent absent sera remplacé à partir du 6^{ème} jour d'absence ; accord unanime ;
- **Agrandissement local kiné** : M. Carpentier donne lecture des devis des différents artisans. Le montant total s'élève à 24 143 € pour un estimatif de 30 000 € ; accord unanime ;

- GACG : Mme Mascarenc informe de la prochaine réunion de la CLECT où elle participera ;
- Sainte Barbe du 11 janvier 2025 à Castéra : 6 des 10 élus présents assisteront à cette cérémonie ;
- Prochaine réunion du conseil municipal : le 6 janvier 2025 pour le choix du délégataire DSP base ;
- Communication : M. Grux informe l'assemblée de l'existence d'applications mobiles pour informer/alerter la population comme Panneau Pocket ou Intra-Muros... : à étudier ;
- Sécurité rue du Lac : M. Grux demande où en sont les études d'aménagement du carrefour entre la rue du lac et la rue de Lomagne, toutes deux sont des routes départementales. A voir ;
- Vœux de la municipalité : la date du 17 janvier 2025 à 19h est proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h00.

Affiché le 17 décembre 2024

Le président de séance,
Claude NEF, maire

le secrétaire de séance,
Pierre AGRAS, adjoint